

GENDARMERIE NATIONALE

8° Lardon

\*\*\*\*\*

Ce jourd'hui, deux juin mil neuf cent quarante cinq  
à quatorze heures:

Compagnie de  
Saône-et-Loire

Section de  
Montchanin-les-Mines

Brigade de  
Montchanin-les-Mines

Brigade: 368

N° de la

Section:

Du 2 juin 1945

PROCES-VERBAL

de renseignements sur un  
outrage <sup>publique</sup> à la pudeur  
et violence sur la per-  
sonne de Melle ORAVEC  
(Alice) 22 ans demeu-  
rant à Montchanin-les-  
Mines, par les person-  
nes désignées dans la  
présent Procès-Verbal.

EXPEDITION

Nous, soussignés: TISSIER, (René)  
et : JAILLET, (Eugène)

gendarme à la résidence de Montchanin-les-Mines, départe-  
ment de Saône-et-Loire, revêtus de notre uniforme et con-  
formément aux ordres de nos chefs, avons appris par la rue-  
teur publique, qu'une jeune fille revenant comme travail-  
leuse volontaire d'Allemagne, avait été déshabillée sur  
la voie publique par la foule. en visite de commune à Mont-  
chanin-les-Mines; avons recueilli les renseignements sui-  
vants de:

I<sup>o</sup> - Mlle ORAVEC, (Alice Elisabeth), âgée de 22 ans  
employée de commerce, née le 13-2-1923 à STITNIK (Pologne)  
fille de Jean et de KINDEL (Régina), demeurant actuelle-  
ment chez ses parents 7 rue de Moulin-à-Vent à Montchanin-  
les-Mines (S.st.L.) sais lire et écrire le français, élevée  
par ses parents jusqu'à vingt ans. Naturalisée française  
par Décret N° 31919/35 en date du 19 novembre 1935, ja-  
mais condamnée., qui nous déclare:

" Il y a deux ans environ, je suis partis à Paris pour  
"chercher du travail. J'ai été pendant un mois environ  
"sans travail et ensuite je suis rentrée à l'Hôtel BRADFORD  
"10 rue Saint Philippe du Roule (Paris 8ème) en qualité de  
"femme de ménage. cette hôtel se trouvait réquisitionné  
"par les Allemands appartenant à une formation de la S.D.  
" Au bout de quelque temps, j'ai fait connaissance  
"d'un officier du nom de STARKER. Au début d'Aout 1944, le  
"détachement dont faisait partie ce gradé est parti à Nan-  
"cy, je l'ai suivi. Arrivé cet officier était parti pour u-  
"ne destination inconnue de moi et de ce fait, je me suis  
"trouvée seule dans cette ville. Après avoir séjourné une  
"semaine environ à Nancy, je suis partie à destination de  
"HAMBourg où j'ai travaillé dans une usine métallurgique  
"depuis le 22 octobre 1944 jusqu'à l'arrivée des troupes  
"Anglaises. J'ai été rapatriée sur demande deux jours après  
"l'arrivée de ces troupes.

" Je suis arrivée en gare de Montchanin-les-Mines le  
"30 mai 1945, j'ai été emmenée au commissariat militaire  
"pour vérification d'identité; après cette formalité rem-  
"plie, les gendarmes présents m'ont invité à ne pas quit-  
"ter le commissariat de la Gare, cela en raison de la  
"foule surexcitée qui attendait en dehors de la gare, et  
"d'attendre que celle-ci soit partie, afin que je puisse  
"partir à mon tour. Les soldats du Commissariat, à qui j'ai  
"demandé l'autorisation, ne m'ont pas permis de rester.  
"Je suis sortie de la Gare et là j'ai été terrassée par  
"plusieurs personnes dont j'ignore les noms, et celles ci  
"m'ont complètement déshabillée. Je me souviens qu'il y  
"avait une foule nombreuse tant hommes que femmes. J'ai  
"été pourchassée jusqu'à proximité du domicile de mes  
"parents par une vingtaine de jeunes gens de vingt ans en-  
"viron. Je suis rentrée chez mes parents complètement nue.

En conséquence j'estime avoir été assez punie et  
"humiliée; je ne demande pas à ce que cette affaire suive  
"son cours.

Lecture faite persiste et signe; ORAVEC

Vu et transmis par le Cdt de Compagnie  
à Mr le Préfet de Saône-et-Loire à MACON  
Le 15 JUIN 1945



Précédant à une enquête avons reçu les déclarations suivantes de:  
1°-- Mlle VACHER (Monique) âgée de 16 ans, née le 22/2/1929 à Montchanin-les-Mines, apprentie modiste, fille de Pierre et de Nathalie LERAS, célibataire, sait lire et écrire, jamais condamnée, élevée par ses parents jusqu'à ce jour. Interrogée en présence de sa mère.

Le mercredi 30 mai 1945 à 20h 30 je me trouvais en gare de Montchanin. Comme tous les jours il arrive par ce train, des prisonniers, déportés et des volontaires pour l'Allemagne. Vers 22 h 30 une jeune fille est sortie du commissariat militaire. Cette personne habitant Montchanin-les-Mines est partie comme volontaire pour l'Allemagne. A la sortie de la gare une foule nombreuse attendait cette jeune fille. Pour mon compte personnel je me suis contentée de lui tirer les cheveux. Dehors se trouvaient plusieurs personnes qui l'ont frappée dont mon père; lui, s'est contenté de lui donner deux gifles sur les fesses, MM Mme LOUIS l'a frappée et lui a arraché sa culotte et à ce moment cette jeune fille se trouvait nue, Mme BERTOUT l'a aussi frappée fortement, Mme VIGNEL l'a aussi frappée à son tour, Mme BOEUGRAS, Mr VAILLOT, ainsi que Mr BENEY et sa fille l'ont frappée et d'autres personnes que je ne connais pas. Je regrette avoir frappé cette fille, j'ai suivi la foule.

Lecture faite persiste et signe: VACHER

2°-- Mme BERTOUX, née BOUSSUGE (Jeanne) âgée de 40 ans née le 25 juin 1904 à Paris (6) demeurant à Montchanin-les-Mines 5 Rue Schneider; fille de l'Assistance publique de la Seine, sait lire et écrire, jamais condamnée élevée par parents nourriciers jusqu'à 14ans qui nous déclare.

Je me trouvais en gare de Montchanin-les-Mines le 30 mai 1945 à l'arrivée du train de Chagny transportant souvent des prisonniers, déportés et des travailleurs volontaires. Je vous affirme que j'ai été spectatrice, mais à aucun moment je n'ai frappé la jeune fille de Montchanin qui a été déshabillée. J'ai même protesté contre les agissements des personnes, dont j'ignore les noms, qui ont déshabillé cette jeune fille. Je me trouvais avec ma voisine Mme COMPANT qui habite à proximité de chez moi.

Lecture faite persiste et signe: BERTOUX

3°-- Mme LOUIS, (Philiberte) née SAVIN née le 16-10-1902 à Roanne (Loire), sans profession fille de feu Jean et de BONNEAU (Marguerite), mariés 4 enfants, sait lire et écrire, jamais condamnée, élevée par ses parents jusqu'à sa majorité, nationalité française, qui nous déclare:

Le mercredi 30 mai 1945 au train de 20 H 50 je me trouvais en gare de Montchanin-les-Mines. Vers 22 H 30 une jeune fille de Montchanin partie comme volontaire en Allemagne, rentrée ce même soir, est sortie de la gare. Elle a été battue par la foule et déshabillée. Pour mon compte personnel, j'ai tiré sur de l'étoffe, sur sa chemise je crois, à ce moment elle n'avait plus que celle-ci. D'après la rumeur publique ce serait Mr MOLLE qui lui aurait enlevé sa culotte de golf, mais j'ignore si cela est exact. Je regrette avoir agi ainsi.

Lecture faite persiste et signe: LOUIS

4°-- Mr MOLLE (Georges) âgé de 49 ans, brasseur, né le 2/3/1896 à Nancy (M.etM.) demeurant I Route du Pont Jeanne Rose à Montchanin-les-Mines (S.etL.) fils des feus Georges et de BOUCHER (Marie), marié 3 enfants, sait lire et écrire jamais condamné, élevé par ses parents jusqu'à sa majorité, de nationalité française; qui nous déclare:

Le 30 mai 1945, vers 22 H 30 je me trouvais en gare de Montchanin. A ce moment une jeune fille que je ne connais pas est sortie de la gare et la foule s'est ruée sur elle en la frappant et l'a déshabillée. J'ai même invité cette foule à se tenir tranquille, mais mes paroles ne furent pas écoutées. Il est exact que je lui ai ramassé sa culotte de golf mais celle-ci se trouvait par terre. Je vous affirme qu'à aucun moment j'ai touché à cette fille.

Sixième page

" Si j'ai pris ma casquette de golf qui à ce moment se trouvait en lambeaux, c'est tout simplement pour favoriser sa fuite, car seule, une grande tresse à sa cheville, et l'empêchait de se sauver de la foule qui continuait de taper dessus. J'ignore qui l'a frappé et déshabillé.

Lecture faite persiste et signe: MOLLE

5°-- Mr VACHER, (Alexandre), 45 ans, cheminot; demeurant 22 rue Eugène Schreider à Montchanin-les-Mines (S. et L.) né à Noison (Nièvre) le 8 octobre 1899, fils de Louis et de feu JOLY (Victorine), marié 9 enfants, sait lire et écrire, élevé par ses parents jusqu'à sa majorité, jamais condamné, de nationalité française, qui nous déclare:

" Le mercredi 30 mai vers 22 heures, je me trouvais à la gare de Montchanin-les-Mines, lorsque j'ai appris que la foule qui se trouvait devant la gare était en train de corriger une femme volontaire qui revenait d'Allemagne.

" J'ai contourné le buffet et après avoir fait le tour du bâtiment, j'ai aperçu un groupe assez nombreux. M'étant approché, j'ai aperçu une femme presque nue qui était prise à partie par un assez grand nombre de personnes. Devinant que c'était la volontaire en question, je lui administré 4 ou 5 claques sur les fesses puis je me suis éloigné. Je n'ai pas participé au déshabillage de cette femme. Je n'étais d'ailleurs pas présent quand il a eu lieu, j'ignore donc quelles sont les personnes qui s'en sont occupées.

" Je ne trouve rien à dire au sujet de la correction bien méritée qu'a subie cette femme, mais je réproûve les gens qui se sont permis de la déshabiller car ce n'était pas une chose à faire.

Lecture faite persiste et signe VACHER

6°-- Mme BOEUGRAS, née CHARCONNET (Marcelle) coiffeuse âgée de 44 ans née le 26 juin 1901 à Montchanin-les-Mines (S. et L.) fille de Louis et de feu PERRET (Claudine) sait lire et écrire jamais condamnée, mariée 1 enfant, élevé par ses parents jusqu'à sa majorité de nationalité française, qui nous déclare:

" Le 30 mai 1945 vers 22 heures, je me trouvais chez moi à proximité de la gare de Montchanin-les-Mines. J'ai entendu des cris venant en direction de la gare. Je me suis approchée et j'ai remarqué une jeune fille qui était à moitié déshabillée et que la foule pourchassait. J'ai entendu des personnes qui disaient: elle revient comme volontaire d'Allemagne et elle a encore le culot de nous traîner de "Sales Français". Entendant ces propos, je me suis approchée de cette jeune fille et lui ai flanqué deux gifles. Je vous affirme de pas avoir participé au déshabillage de cette jeune fille et j'ignore les personnes qui l'ont déshabillée.

Lecture faite persiste et signe: BOEUGRAS

7°-- Mr BENEY (Dominique, âgé de 48 ans, employé à la S.N.C.F. né le 24 juin 1897 à Saint Pantaléon (S. et L.) fils de feu Antoine et de CORNIOT (Lazarette) sait lire et écrire, marié 5 enfants, jamais condamné, ni pensionné ni médaillé, élevé par ses parents jusqu'à sa majorité.

" Mercredi 30 mai 1945, j'étais au train de 20 H. 50. qui vient de Chagny et qui amène parfois des prisonniers, déportés et des volontaires revenant d'Allemagne. Vers 22 Heures 30, une jeune fille est sortie de la gare et ensuite pourchassée par la foule. Je me suis approché de cette jeune fille qui voulait à nouveau rentrer dans l'enceinte de la gare. A ce moment elle était presque nue. Pour mon compte personnel, je l'ai prise par un bras et je lui ai dit " dehors, ne rentre pas dans l'enceinte de la gare; c'est tout ce que j'ai fait. Je vous affirme n'avoir à aucun moment ni frappé ni participé au déshabillage de cette personne.

Lecture faite persiste et signe: BENEY

8°--Mme VIGNEL, née DECHAPPE (Geneviève), âgée de 28 ans, née le 21-3-1917 à Paris (14ème), pupille de l'Assistance publique de la Seine, mariée 4 enfants, demeurant 8 rue Stephan Dervillier à Montchanin-les-Mines (S. et L.), sait lire et écrire jamais condamnée, élevée par parents nourriciers, qui nous déclare:  
"Le 31 mai 1945 j'ai appris qu'une jeune fille avait été battue et déshabillée par la foule. Je vous affirme que le 30 mai au soir je me suis couchée et donc personne n'a pu m'avoir vue à la gare à cette heure. Si des personnes m'ont vue, il y a eu confusion, car, à l'heure où cet incident s'est produit, je vous affirme à nouveau que j'étais couchée. J'ignore donc qui a frappé et déshabillé cette personne.

Lecture faite persiste et signe; VIGNEL

9°-- Mr VOILLOT, (Joseph), âgé de 53 ans, employé à la S.N.C.F. né le 2-4-1892 à Savigny-Poel-Fol (Nièvre) demeurant à la cité S.N.C.F. à Montchanin-les-Mines (S. et L.) fils de feu Jean et de BLANC, (Françoise) marié 2 enfants, sait lire et écrire, jamais condamné, ni pensionné ni médaillé, élevé par ses parents jusqu'à sa majorité, de nationalité française, qui nous déclare.

"Le 30 mai 1945, je me trouvais au train de 20 h 50 qui arrive en gare de Montchanin-les-Mines, venant de Chagny. A l'arrivée de ce train, j'ai vu descendre plusieurs femmes, j'ai eu par la suite qu'il s'agissait de volontaires qui revenaient d'Allemagne. Vers 21 h 30, je suis revenu aux mes coucher. Quand je suis parti de la gare, il y avait encore pas mal de personnes. Le lendemain matin, j'ai appris que la foule avait battu et déshabillé une jeune fille. Moi, je peux vous affirmer que je n'assistais pas à ce spectacle. Si des personnes prétendent que j'y étais cela est faux, car à l'heure où s'est produit cet incident, j'étais couché. J'ai été outré le lendemain quand j'ai eu que cette jeune fille avait été déshabillée. Quant à quelques gifflées qu'elle aurait reçues cela pourrait encore passer.

Lecture faite persiste et signe; VOILLOT

Mr GILLOT, (Jean-Marie) âgé de 72 ans, Maire de Montchanin-les-Mines y demeurant 15 Avenue de la République.  
"Dernièrement, j'ai appris que la nommée ORAVEC qui était partie travailler en Allemagne était rentrée chez elle. A son arrivée à Montchanin-les-Mines elle a été maltraitée par la foule et même déshabillée. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir par des membres de sa famille, cette fille est très arrogante et autoritaire. A l'époque où elle a rejoint l'Allemagne elle aurait pu faire autrement car en août 1944 elle voyait nettement que les Alliés approchaient de Paris où elle résidait. Tant qu'aux personnes qui ont participé à cet incident et qui sont livrées au déshabillage, cela est très mal. Je connais toutes les personnes qui ont participé à cet incident, aucune d'elles ne s'est fait remarquer défavorablement jusqu'à ce jour à n'importe quel point de vue, cela m'a même très surpris de leur part, car toutes ces personnes sont de familles honorables.

Lecture faite persiste et signe GILLOT

Trois expéditions destinées: la première à Mr le Procureur de la République à Chalon-sur-Saône, la deuxième à Mr le Préfet de Saône-et-Loire à Macon, la troisième à nos chefs.

Fait et clos à Montchanin-les-Mines, les jour mois et an que d'autre part.